



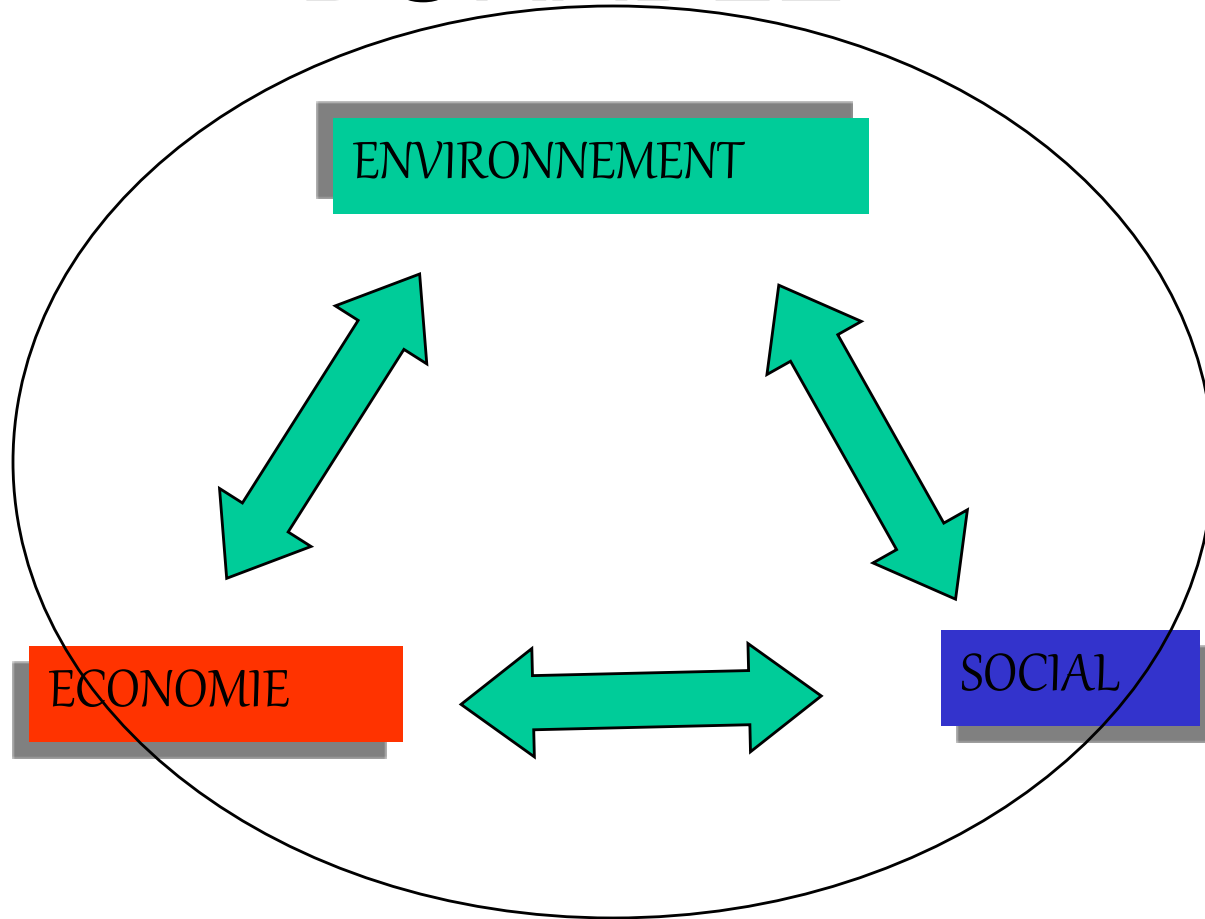
YVES ROCHER

**PLANTES MEDICINALES
&
DEVELOPPEMENT DURABLE**

*Journées Techniques JBF
Octobre 2009
Michel Cambornac*



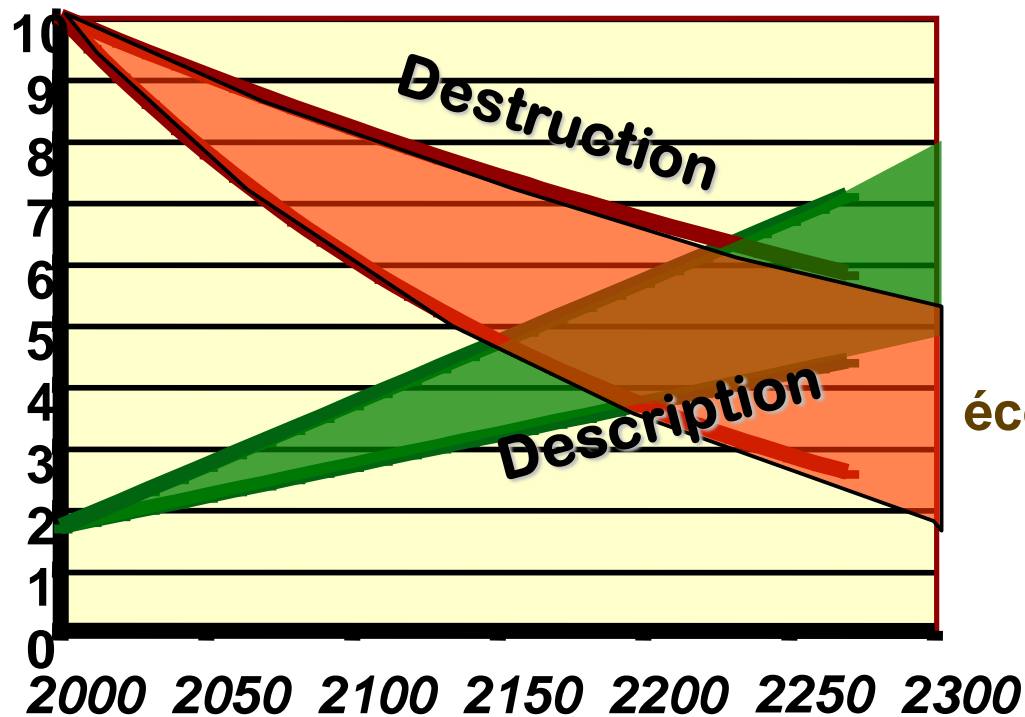
DEVELOPPEMENT DURABLE





BIODIVERSITE

Beaucoup d'espoir dans la biodiversité
pour la santé humaine



60 % des
écosystèmes sont
dégradés



Biodiversité et Plantes médicinales

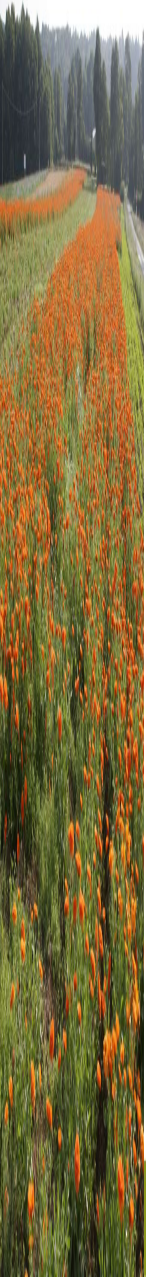
1. Historique

1. Exploitation des plantes
2. La CDB et les relations Nord / Sud
3. Accélération de la problématique

2. Aujourd'hui

1. Les voies de la négociation
2. Les solutions techniques

3. Des exemples pris chez Yves Rocher





Biodiversité et Plantes médicinales

- Commerce mondial depuis toujours
- Exemples

- Silphium apiaceae aromatique de l'antiquité



- Pygeum *Prunus africanus* pour "prostate"
à Madagascar, Cameroun , Kenya



- Prise de conscience récente





Biodiversité et Plantes médicinales

- Prise de conscience de la menace sur la nature
- Grandes étapes
 - 1948 UICN à Fontainebleau → Listes Rouges
 - 1973 Convention de Washington → CITES TRAFFIC
 - 1992 → PNUE + WWF (1961) + UNESCO + FAO (1945)
Stratégie mondiale de la Nature
 - 1983 engagement international sur "les ressources phytogénétiques" avec la FAO "patrimoine commun de l'humanité", surtout pour l'alimentation.
→ UPOV
 - Mais



Biodiversité et Plantes médicinales

- RIO 92
- Convention sur la Biodiversité Biologique
 - Passage d'une vision d'abord naturaliste , puis environnementaliste à une vision économique et sociétale
 - Engagement à maintenir les fondations écologiques compatibles avec un développement économique et commercial: base du DD
 - Remise en cause de la biodiversité "patrimoine commun " vers un patrimoine national
 - Reconnaissance des savoirs traditionnels et partage des



Biodiversité et Plantes médicinales

- La CDB : mise en application complexe
- Car opposition des points de vue
 - Au nord les pays utilisateurs détenteurs des technologies avec des droits sur la propriété intellectuelle ADPIC
 - Au sud les pays détenteurs de la biodiversité et des savoirs traditionnels Pro CDB



Biodiversité et Plantes médicinales

- Des exemples de situations
- Essais de partage
 - Merck / INBIO au Costa Rica 1991
- Tentatives de monopolisation



Hoodia d'Afrique du S : coupe faim

Neen d'inde: insecticide





Biodiversité et Plantes médicinales

- Tentatives de régulation
- LIGNES DIRECTRICES DE Bonn en 2002
 - Avec l'APA : partage juste et équitable des avantages résultants de l'utilisation de la biodiversité
- EVALUATION DES ECOSYSTEMES POUR LE MILLENAIRE
 - Pavan Sukhdev et Chevassus au Louis
 -



Biodiversité et Plantes médicinales

- REFLEXIONS
- *Au niveau international :*
 - Initiative « Business et Biodiversity » de la CDB en 2005
 - Programme BioTrade
 - IPBES (Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services)
- *Au niveau national :*
 - Lancement de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité en février 2008
 - Fusion du BRG et IFB
 - Lancement du « Comité pour la Biodiversité, clé d'un développement durable » en février 2009
- *Au niveau des entreprises :*
 - Groupe de travail inter-entreprises : Au sein d'Orée, du MEDEF, de l'AFEP (parfumerie) ...
 - Multiplication des démarches volontaires au sein des entreprises



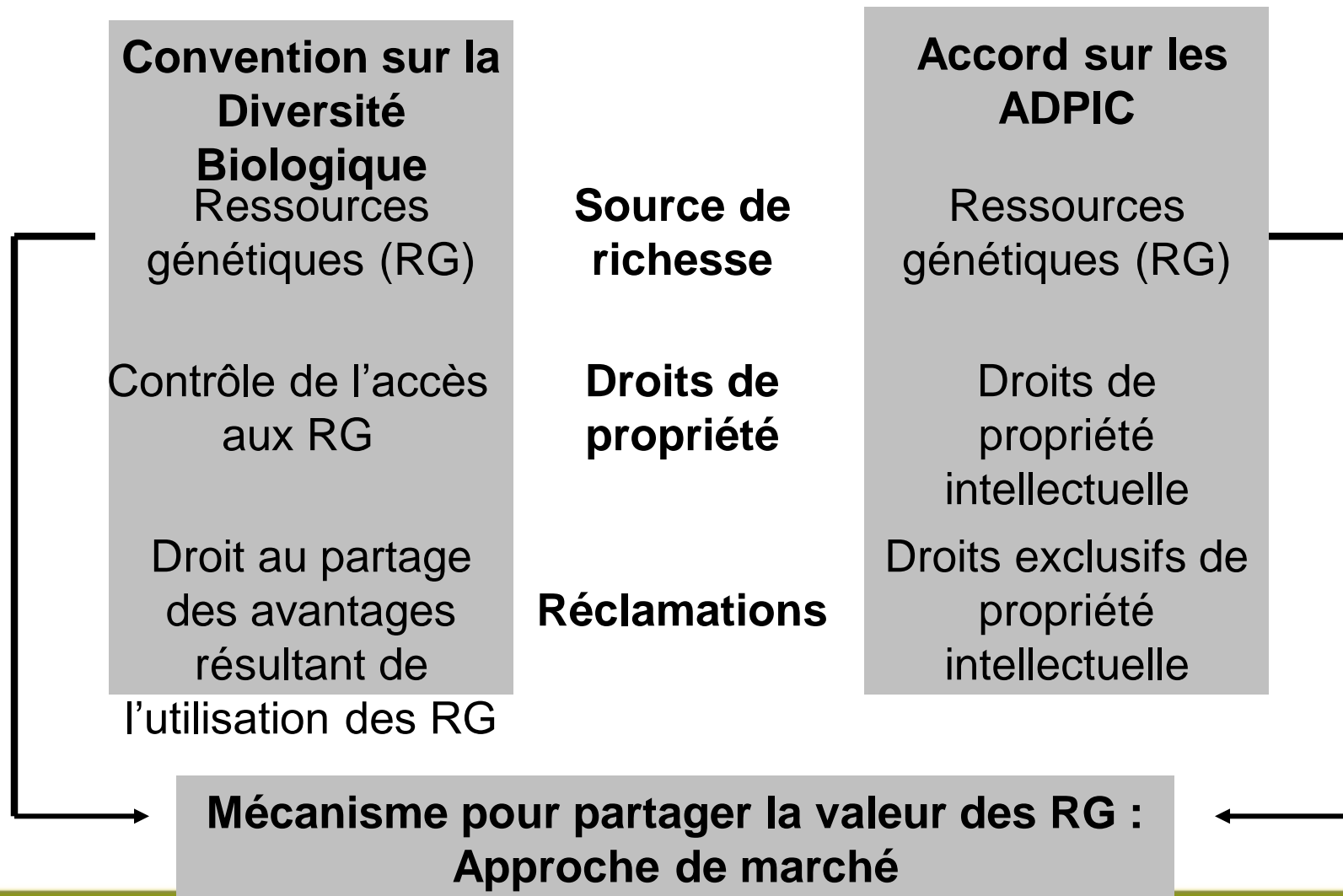
Biodiversité et Plantes médicinales



- Countdown 2010
- Vers un régime international définissant les modalités d'accès aux ressources génétiques en 2010
 - Suite au constat de blocages et de la menace sur la nature
 - 60% des écosystèmes seraient non viables
 - Objectifs
 - Conserver pour "préservé l'inconnu"
 - Utilisation durable
 - Partage équitable
 - Tenir compte des autres conventions dont celle sur le climat "charte de Syracuse" avril 2009 GIEC



Biodiversité et Plantes médicinales





Biodiversité et Plantes médicinales

Consentement préalable et donné en connaissance de cause

Certificat



Le contrôle de l'accès doit permettre de négocier les conditions du partage

Partage juste et équitable des bénéfices (APA)



Contre-partie pour avoir fourni les ressources



Compensation pour les activités affectant la biodiversité

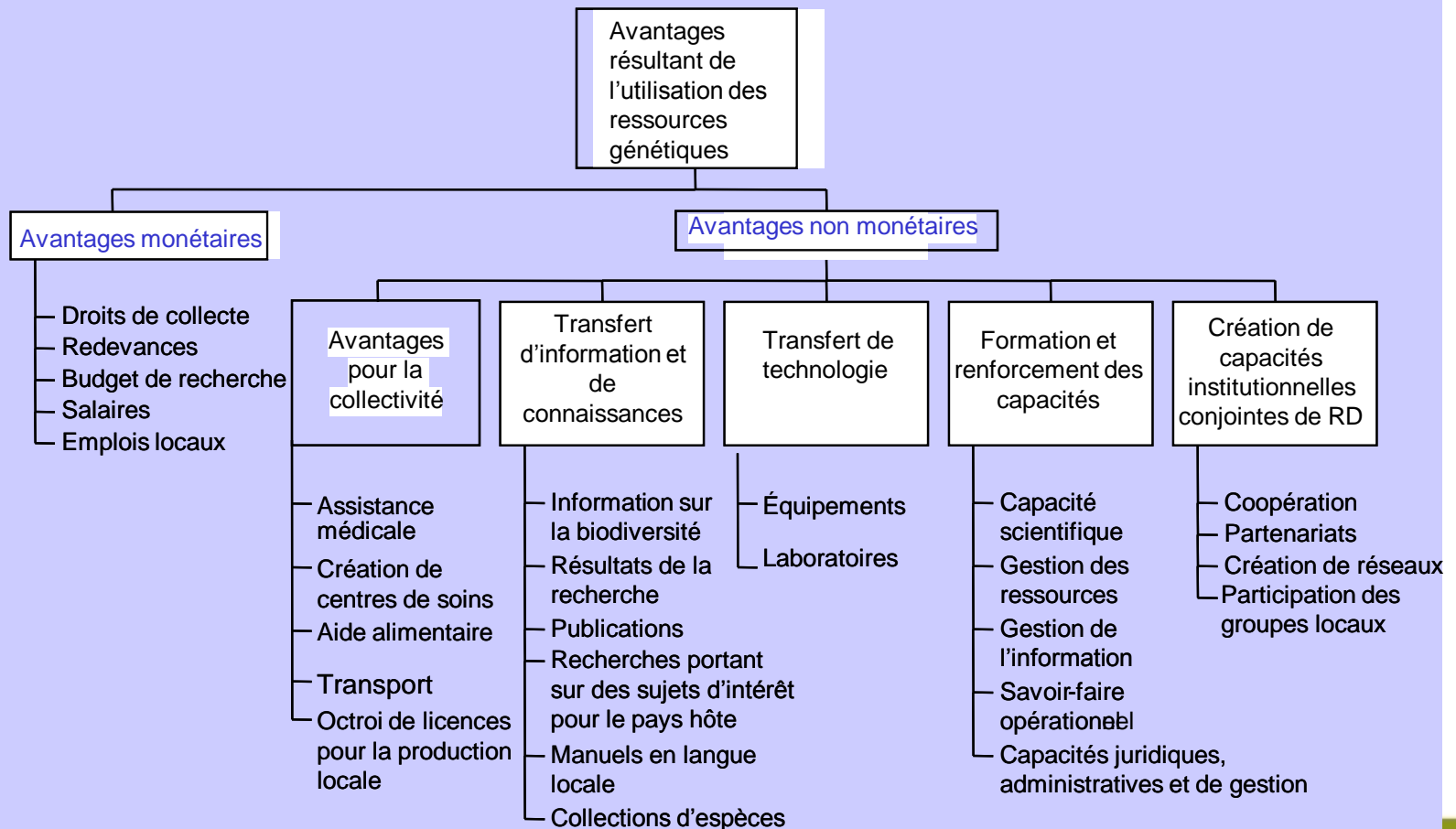


Encouragement à préserver la biodiversité



Biodiversité et Plantes médicinales

Termes possibles de contrats





Biodiversité et Plantes médicinales

- En pratique de terrain
- Privilégier
 - la culture à la cueillette sauvage
- Trouver des solutions alternatives pour les plantes en danger difficilement cultivables
- Privilégier
 - Les parties renouvelables : fleurs , feuilles , fruits
...
 - Éviter bois écorces et racines



Biodiversité et Plantes médicinales

- YR acteur
 - Natural Resources Stewardship Circle for the aromatic, perfumes & cosmetic industry
 - Groupe OREE
 - FRB



Biodiversité et Plantes médicinales



CHARTRE PLANTES DE LA MARQUE YVES ROCHER



Le 6 septembre 2006

L'engagement de la marque Yves Rocher est d'associer systématiquement la performance du végétal au respect de la nature. Nous cherchons à inscrire nos différentes actions dans une vision d'ensemble de protection des espèces végétales et de respect de la biodiversité.

Cette vision a vocation à être transversale et partagée par tous en interne. Nous souhaitons également entraîner nos partenaires à adopter ces mêmes valeurs.

Notre Charte Plantes définit les règles à respecter par nos équipes et par nos partenaires pour satisfaire cette vision de la Marque sur la préservation de la diversité végétale et pour améliorer de manière continue notre action sur ce thème :

- Suivi des recommandations de la CITES, Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, Signée par 80 pays le 1 juillet 1975 à Washington, la CITES confère aujourd'hui une protection à plus de 30.000 espèces sauvages,
- Refus d'incorporation d'ingrédients végétaux génétiquement modifiés,
- Choix privilégié de récoltes de plantes cultivées. Pour les plantes récoltées dans la nature, choix des parties renouvelables (feuilles, fleurs, graines) et évaluation de l'impact du prélèvement sur la flore sauvage,
- Développement des filières issues de l'Agriculture Biologique, se traduisant notamment par une production de plantes à usage cosmétique, certifiée Agriculture Biologique, au sein de l'entreprise, sur 40 hectares à La Gacilly en Bretagne (France),
- Intégration progressive de la Charte Plantes dans les relations contractuelles avec nos fournisseurs.

Nous sommes convaincus de l'importance fondamentale d'une telle Charte Plantes, outil de progrès continu, pour notre marque et pour l'environnement dans lequel nous vivons.

Nous comptons sur vous pour l'application rigoureuse de cette charte en interne, auprès de nos fournisseurs, et sa large diffusion auprès des acteurs du développement produit.

Merci à tous

Pierre-Louis DELAPALME
Directeur de la Marque
Yves Rocher

Jacques ROCHER
Directeur du Développement
Durable Groupe Yves Rocher

Claude FROMAGEOT
Directeur Technique et
Scientifique



Biodiversité et Plantes médicinales

- Exemple de solution alternative
- *Arnica chamissonis*



Arnica montana



Arnica chamissonis





Biodiversité et Plantes médicinales

- Valorisation durable
- Andiroba en Amazonie sauvegarde de la forêt





Biodiversité et Plantes médicinales

Développement local d'une activité déjà existante
et recherche

Aphloia à Madagascar avec publication CIRAD





Biodiversité et Plantes médicinales

- Mise en culture d'une espèce menacée
- Gomme Tara au Perou (*Caesalpinia spinosa*)





Biodiversité et Plantes médicinales

- Saro à Madagascar (*Cinnamosma fragrans*)
- Transfert de technologie et développement social





Merci de votre attention